



Responsable :

Directeur  
Vincent PARDOEN

Encadrement :

Cheffe de service  
Aude MARSOTTO

Secteur éducatif

Aide Médico psychologique  
Moniteurs Éducateurs  
Éducateurs spécialisés  
Éducateur Technique  
Éducateur technique spécialisé

Secteur Médico-Social

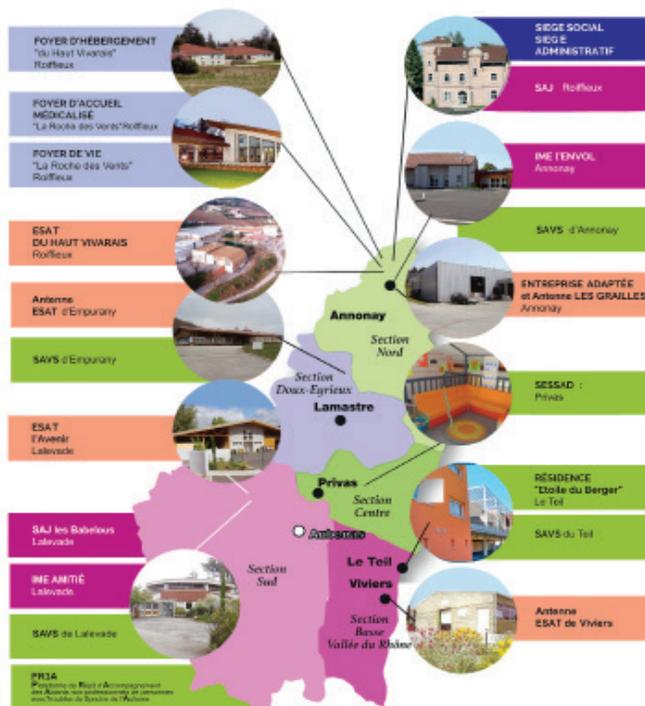
Pédopsychiatre  
Pédiatre  
Psychologue  
Infirmière  
Orthophoniste  
Psychomotricienne  
Ergothérapeute  
Kinésithérapeute  
Assistante sociale

Service administratif

Secrétaire comptable  
Service général

Agent de maintenance  
Agents de maintenance

Les 5 Sections de l'ADAPEI en Ardèche et leurs Établissements et Services



- Section Centre**  
8 Route d'Aubenas 07090 PRIVAS - Tél : 04 75 60 11 02
- Section Basse Vallée du Rhône** - ESAT (Kenisir)  
Quartier Belleure 07220 VIVIERS - Tél : 04 75 35 15 71
- Section Doux-Eyrieux** ESAT du Haut Vivarais  
Cros de Bâlon 07270 EMPURANY - Tél : 04 75 69 11 62
- Section Sud**  
Rue Hoche 07200 AUBENAS - Tél : 04 75 35 15 70
- Section Nord**  
863 Route de la Chomade BP186 07100 ROIFIEUX - Tél : 04 75 60 11 02

**I.M.E. L'ENVOL**  
INSTITUT MÉDICO ÉDUCATIF  
INSTITUT MÉDICO PROFESSIONNEL



79 Avenue Rhin et Danube  
07100 ANNONAY  
Tél: 04 75 67 92 33  
accueil.ime-annonay@adapei07.com



**Horaires d'ouverture :**  
Lundi, mardi et jeudi 9H00 à 16h30  
Mercredi de 9H00 à 13H00  
Vendredi de 9H00 à 16H00



## Cadre de vie

L'institut médico-éducatif l'Envol est ouvert depuis 1963. Il est géré par l'ADAPEI de l'ARDECHE association loi 1901, dont le siège social se trouve à ROIFFIEUX.

**Il a pour mission de répondre de façon spécifique aux besoins d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes en situation de handicap qui nécessitent une prise en charge éducative, scolaire, médicale, paramédicale et psychologique.**

L'IME l'ENVOL développe une politique de qualité de vie, d'autonomie, de santé et de participation sociale par la mise en place d'activités adaptées aux capacités et besoins des enfants en situation de handicap.

**Il est ouvert 210 jours par an et accueille 44 enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans.**

Le financement est assuré par l'Agence Régionale de Santé de Rhône Alpes. Son agrément se compose de :

- 27 places pour des **usagers en situation de déficience intellectuelle.**
- 11 places pour des **usagers avec des Troubles du spectre de l'autisme.**
- 6 places pour des **usagers en situation de Polyhandicap.**

L'admission se fait après l'orientation de la Commission Départementale pour l'Autonomie de la Personne Handicapées (CDAPH) auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) par simple demande auprès de la Direction de l'établissement.



## Activités éducatives

L'Institut Médico Educatif est une étape dans le parcours de l'usager. En effet, la notion d'accompagnement va de paire avec la notion de parcours.

**Les activités éducatives se concentrent sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances, la socialisation et l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne et le développement de l'indépendance.**

**L'équipe met en œuvre des méthodes d'apprentissage variées et diversifiées, effectue des bilans périodiques, met en place des activités diverses adaptées et évolutives en fonction de chaque enfant.**



Il y a un fort attachement au respect des droits fondamentaux des enfants avec une organisation basée sur 3 sections permettant l'accueil des usagers en fonction de l'âge et du degré de soutien qui leur sont nécessaires :

- SEES Section Enseignement et Education spécialisée. Enfants/ Ado.

**Pour les jeunes de + de 16 ans, 3 sections :**

- AVSP Section Accompagnement à la Vie Sociale et Professionnelle.
- SAI Section Accompagnement Individualisé.
- AVS Accompagnement à la Vie Sociale.



## Activités

L'Institut Médico Educatif répond également de façon spécifique aux besoins d'adolescents et jeunes adultes en situation de handicap par une prise en charge préprofessionnelle = Institut Médico Professionnel.

**Ces missions sont organisées au sein de plusieurs ateliers :**

(espaces verts, cuisine, buanderie) où sont développés l'intégration des règles sociales, le respect des normes et des valeurs telles que :

- La ponctualité
- L'assiduité
- La sécurité

Mais aussi à :

- Des notions techniques et d'apprentissage.
- L'emploi des outils, des machines et des matériaux

Ce travail se fait en partenariat avec les ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) du territoire mais également avec des entreprises du secteur et des collectivités territoriales.



Atelier buanderie



Atelier cuisine